

ACESI – Élections 2019

Membres du Comité des mises en candidature et des prix d'excellence

Élections 2019 : 1 poste vacant dans la région de l'Ouest et du Nord-Ouest, 1 poste vacant dans la région de l'Atlantique.

Réunions/engagements :

une téléconférence par année (août/septembre).

Responsabilités :

- Examiner et évaluer les candidatures reçues pour les prix de l'ACESI.
- Assurer la plus grande confidentialité de toute information sur les candidatures jusqu'à ce que la liste officielle des candidats gagnants soit annoncée par le conseil d'administration de l'ACESI.
- S'assurer que tous les noms qui figurent au formulaire de mise en candidature sont les noms de membres officiels d'une école membre de l'ACESI, et qu'au moins une personne qualifiée soit candidate pour chaque poste à pourvoir.
- Mandat de deux ans (2019-2021).
- *Mandat de deux ans, renouvelable par élection deux fois pour un maximum de trois mandats consécutifs.*